

# Qu'est-ce qu'une véritable amélioration?

Bernard Baertschi<sup>a</sup> et Alex Mauron<sup>a</sup>

<sup>a</sup> Institut d'éthique biomédicale, Faculté de médecine, Université de Genève

**Résumé** English and German abstracts see p. 10

L'être humain a toujours cherché à s'améliorer, à devenir meilleur. Apprentissage, éducation, dressage moral, médecine ont pendant longtemps été les principaux moyens dont il a usé à cet effet. Depuis peu, des moyens biotechnologiques et pharmacologiques ont été ajoutés à cette liste. On s'est alors demandé si l'usage de ces nouvelles ressources était légitime. Mais pour en juger, nous pensons qu'il faut d'abord se demander ce qu'est une véritable amélioration. Afin d'y répondre, il est nécessaire de tracer plusieurs distinctions conceptuelles concernant le type d'amélioration, son sujet (la personne et ses capacités) et son objet (le bien amélioré). Cela fait, nous examinons différents critères proposés pour déterminer ce qui constitue une amélioration véritable et légitime, tels que le mérite, le caractère naturel, l'équité et l'authenticité. Seul le dernier nous apparaît comme ayant une certaine pertinence.

**Mots-clés:** Amélioration; biotechnologies; authenticité; naturel et artificiel

## Introduction

L'être humain cherche à s'améliorer depuis la nuit des temps et il a les mêmes désirs en ce qui concerne ses enfants: engendrer des enfants sains et les rendre meilleurs que la nature les lui a procurés. Apprentissage, éducation, dressage moral, médecine ont pendant longtemps été les principaux moyens dont il a usé à cet effet. Aristote, par exemple, prône la culture des vertus afin que chacun puisse s'épanouir personnellement et moralement; il estime encore que l'éducation doit «redresser le bois tordu» (voir [1], p. 116). Le choix d'un partenaire dans le dessein de faire de beaux enfants en bonne santé est également un souci immémorial. Dans son *Orchésographie* publiée en 1589, le maître de danse Thoinot Arbeau vante le mérite des bals, qui permettent à garçons et filles de se rencontrer en tout bien tout honneur mais aussi d'évaluer leur agilité et leur bonne condition physique, promesse d'une descendance saine [2]. A cela il faut ajouter l'infanticide des enfants mal formés, pratiqué pendant des siècles. De nos jours, ces méthodes restent largement de mise, mais elles se sont adoucies: les punitions corporelles sont actuellement très contestées dans le domaine de l'éducation et l'infanticide est condamné. De nouveaux moyens se sont néanmoins ajoutés aux anciens. C'est que le progrès de nos connaissances sur l'être humain permet des améliorations plus efficaces et nous en laisse espérer de nouvelles. La psychologie contemporaine modifie nos conceptions sur l'éduca-

tion, la médecine nous permet de vivre plus longtemps et en meilleure santé, alors que la biologie actuelle nous donne des outils permettant d'intervenir sur le substrat génétique du vivant. Très récemment, la neurobiologie a connu un essor sans précédent, et les connaissances que nous acquérons sur notre cerveau nous permettent déjà certaines interventions, tant curatives qu'amélioratives. Par exemple, dans le domaine des nouveaux médicaments agissant sur le cerveau, le modafinil, développé pour traiter la narcolepsie, est de plus en plus utilisé par des personnes en bonne santé désireuses de rester éveillées et alertes plus longtemps.

On peut toutefois se demander en quoi suspendre le besoin de sommeil pendant plusieurs jours est une *amélioration*. N'est-ce pas seulement une augmentation quantitative: disposer de plus d'heures de veille? Mais pour quoi faire, et en quoi est-ce un bien? Manifestement, il est nécessaire d'approfondir le sens de cette notion. Cela est nécessaire au plan conceptuel – pour savoir de quoi l'on parle – mais aussi au plan normatif, du moins si l'on pense souhaitable de pouvoir faire une évaluation morale des pratiques d'amélioration.

## Taxinomie des améliorations

Nous allons introduire trois distinctions pertinentes pour notre problématique. Elles concernent: 1) le type d'amélioration, 2) le sujet de l'amélioration et 3) l'objet de l'amélioration.

1. *L'amélioration et l'augmentation*. Il faut distinguer avoir mieux et avoir plus. Posséder un même bien devenu meilleur, c'est un changement qualitatif, à savoir une amélioration au sens propre. Posséder plus d'un même bien, c'est un changement quantitatif, à savoir une augmentation. Par exemple, je peux vouloir disposer d'une meilleure mémoire ou d'une plus grande quantité de force physique. Parfois les deux notions se rejoignent: posséder plus de force physique, c'est aussi avoir une meilleure qualité athlétique; mais ce n'est pas toujours le cas: avoir une meilleure mémoire ne signifie pas toujours avoir plus de souvenirs. En effet, une capacité mnésique intacte implique que notre cerveau est capable de gérer sélectivement nos souvenirs et d'oublier une grande partie de ce qui entre dans notre mémoire de travail.

Dans le cas de l'*enhancement* qui nous occupe, la différence entre l'aspect qualitatif et quantitatif se mesure surtout dans le fait que l'augmentation concerne généralement des capacités que l'être humain «naturel» ne possède pas, alors que l'amélioration vise à rendre meilleur ce qui existe déjà.<sup>1</sup> Ainsi, l'usage de prothèses dans un contexte hors-réhabilitation ou le couplage cerveau-machine concernent l'augmentation, alors que l'usage des médicaments du cerveau hors-indication concerne l'amélioration. Pour ne pas compliquer notre propos, nous parlerons par la suite uniquement d'amélioration, mais la plupart du temps, nos considérations seraient aussi applicables aux augmentations.

2. *La personne et ses propriétés.* L'amélioration et l'augmentation peuvent porter sur la personne elle-même, sur ses capacités, sur ses états ou sur ses réalisations. Si un individu prend des amphétamines pour mieux réussir à un examen, c'est qu'il veut améliorer une réalisation (une performance); s'il les prend régulièrement pour améliorer sa concentration, ce sera une de ses capacités (une compétence) qui sera modifiée. Il peut aussi vouloir améliorer son humeur (un état), ou lui-même (sa propre personne). Comme une personne est un ensemble de capacités, d'états et d'actes, c'est nécessairement par l'intermédiaire de l'amélioration de ces derniers qu'elle s'améliorera elle-même. Mais l'important est de noter que toute amélioration n'a pas pour objet un changement de la personne elle-même, ni même d'une de ses capacités; elle peut viser une performance transitoire seulement, sans grand impact sur ce qu'elle est. Dans le passé, il y a encore eu des programmes visant à améliorer des entités collectives comme la société ou l'espèce humaine; le transhumanisme en est une version contemporaine. Toutefois, une telle amélioration aussi passe nécessairement par la modification de certaines propriétés de la personne.

3. *La pluralité des biens.* Dans le projet de s'améliorer ou de s'augmenter, ce sur quoi porte l'intervention est toujours et par définition un bien. Mais les biens visés sont de nature multiple. Une première distinction importante est celle des biens *finaux* et des biens *instrumentaux*. Un bien final est un bien qui est désiré pour lui-même, alors qu'un bien instrumental est désiré en vue d'un autre. La mémoire est un bien instrumental. L'humeur a des aspects instrumentaux, mais est aussi un bien final: on désire se trouver durablement dans un état émotionnel à coloration positive parce que cela est une partie intégrante d'une vie heureuse. La caractéristique des biens instrumentaux est que leur valeur dépend en grande partie du bien ultérieur dont ils sont l'instrument. Ainsi, acquérir une meilleure mémoire pour pouvoir bien gérer sa vie est une amélioration désirable, ce qui n'est pas le cas si c'est pour pouvoir mieux réciter le bottin de téléphone.

Une seconde distinction importante est celle des biens *rivaux* et des biens *non rivaux*. Un bien rival est un bien dont la possession par un individu diminue la quantité disponible pour les autres individus, alors

qu'un bien non rival est un bien dont la possession par un individu ne diminue pas la quantité disponible pour les autres individus.<sup>2</sup> On pourrait croire que les biens dont il est question dans le cas de l'amélioration sont tous non rivaux, puisqu'il s'agit de biens de la personne: si j'améliore ma mémoire, cela ne diminue pas la quantité de mémoire disponible pour les autres. Toutefois, les biens ultérieurs visés peuvent être rivaux: si j'augmente ma mémoire afin de réussir un examen à caractère compétitif, je diminue la quantité de diplômes disponibles pour les autres; et s'il n'y a qu'un diplôme en jeu et que je l'obtienne, ce diplôme passe même dans la catégorie des biens *excluables* (le fait que j'en dispose empêche toute autre personne d'en disposer).

On voit déjà que l'évaluation normative ne se posera pas dans les mêmes termes à tous les niveaux – par exemple, le thème de la tricherie ne concerne que les biens rivaux –, et que ce qui est amélioration à l'un des points ne le sera pas forcément à un autre, ni même en fin de compte: améliorer la mémoire peut se faire au détriment d'autres capacités de la personne ou de la personne elle-même (si par exemple elle ne parvient plus à oublier certains événements pénibles). Améliorer la longévité peut aussi avoir des effets étonnants, si on en suit la logique jusqu'au bout, comme l'imagine Robert Sparrow: sur ce plan comme sur celui d'autres capacités, les femmes sont meilleures que les hommes. Le moyen le plus simple d'augmenter la longévité de l'être humain serait donc d'en faire une espèce ne comportant qu'un seul sexe (voir [4], p. 136)<sup>3</sup>. Peu d'auteurs seraient prêts à soutenir qu'il s'agirait là d'une véritable amélioration.

Il existe donc des améliorations qui sont de *véritables améliorations*, et d'autres qui ne sont que des *améliorations apparentes* (ou de pseudo-améliorations). Celles qui sont véritables sont des améliorations tout bien considéré, pour la personne concernée et celles avec lesquelles elle est en relation (les groupes dans lesquels elle évolue); celles qui sont apparentes sont des améliorations qui, en définitive, se révèlent comme mauvaises ou du moins neutres. Par exemple, on considère souvent que le dopage, même lorsqu'il améliore réellement les performances du sportif, n'est pas une amélioration pour le sport, que non seulement il constitue une tricherie, mais encore qu'il est contraire à l'«esprit du sport». Ce dernier exemple montre que

1 On pourrait évoquer aussi le rétablissement de facultés dont la diminution est considérée comme une composante du vieillissement normal. Parvenus au seuil de la vieillesse, la plupart d'entre nous sommes confrontés à une mémoire plus souvent défaillante, symptôme considéré comme normal, mais que l'on pourrait désirer corriger. Un tel rétablissement de facultés perdues avec l'âge compterait-il comme une amélioration au sens strict?

2 Rob Goodman parle de «zero-sum activities» et de «non-zero-sum activities» (voir [3], p. 146).

3 Notons que cette proposition implique une erreur de fait, à savoir que la longévité accrue des femmes serait une propriété essentielle de la «féminité».

l'évaluation de l'authenticité s'accompagne souvent d'une évaluation morale: seule une véritable amélioration est bonne, légitime ou permise. Il est facile de comprendre pourquoi: être *véritablement meilleur* est un but que bien des éthiques proposent à l'être humain. Toutefois, à parler strictement, «être véritablement *x*» ne se réfère pas à une norme morale, mais à une norme technique d'adéquation ou de conformité. Un fromage est un véritable gruyère s'il est produit d'une certaine façon dans une région déterminée; un tableau est un véritable van Gogh s'il possède la caractéristique d'avoir été peint par un certain artiste appelé Vincent van Gogh (1853–1890) et par personne d'autre. Dans ces deux exemples, c'est à un expert de décider ce qu'il en est. Mais il s'agit d'objets fabriqués; en ce qui concerne les capacités et performances humaines, c'est un peu différent: l'authenticité d'une amélioration fait souvent référence non seulement aux caractéristiques techniques de la capacité ou de la performance, mais encore à l'image que l'on se fait d'un être humain accompli qui, comme nous venons de le souligner, comporte un aspect moral. Cela a pour conséquence que, dans la discussion qui va suivre, il ne sera ni possible ni même désirable de séparer complètement les deux types d'évaluation.

Cela précisé, demandons-nous quel est le critère d'une véritable amélioration? Il y en a évidemment plusieurs, variables selon le sujet et l'objet de l'amélioration. Parmi ceux que l'on voit généralement invoqués dans les débats, on peut mentionner les suivants:

1. Une amélioration n'est véritable que si elle est méritée (notamment par un effort particulier).
2. Une amélioration n'est véritable que si elle est obtenue par des moyens naturels.
3. Une amélioration n'est véritable que si elle ne viole pas l'équité ou la justice.
4. Une amélioration n'est véritable que si ses conséquences sociales ne sont pas néfastes.
5. Une amélioration n'est véritable que si elle respecte l'authenticité de la personne.
6. Une amélioration n'est véritable que si elle respecte la dignité de l'être humain (ou la nature humaine).

On voit immédiatement à quel point les critères d'authenticité et de légitimité s'enchevêtrent, puisqu'il serait possible de substituer «légitime» à «véritable» dans chacune des formulations.

On se rend compte immédiatement que certains de ces critères concernent le résultat, et d'autres les moyens mis en œuvre pour l'obtenir. C'est particulièrement visible dans le cas des performances: un alpiniste acceptera certains moyens artificiels pour augmenter ses chances d'arriver au sommet, mais pas tous: une corde et des pitons vont de soi, mais non un hélicoptère. Ici, ce dernier moyen change même la nature de l'activité: atteindre un sommet grâce à un hélicoptère, ce n'est plus de l'alpinisme. Pour ce type d'activités, celles qui sont définies par les moyens qu'elles mettent en œuvre, les changer revient à la changer elle-même. D'autres

activités sont définies par leur but ou leur résultat; dans ce cas, changer les moyens ne les remet pas en cause. Pensons à la chirurgie: la performance des chirurgiens a été bien améliorée par l'emploi des anesthésiants et de nombreux instruments, qui ont été de véritables améliorations, vu le but visé. Cela est illustré de manière suggestive dans ce petit texte de Thomas Murray: «Imaginez un médicament que les neurochirurgiens pourraient prendre pour réduire le tremblement naturel de leurs mains et augmenter leur capacité à se concentrer. Ce médicament hypothétique n'aurait pas ou seulement peu d'effets secondaires. De nombreuses études auraient montré que les neurochirurgiens qui prennent ce médicament avant une opération ont de meilleurs résultats: moins d'erreurs de chirurgie, un taux de morbidité et une mortalité moindre chez leurs patients. Serait-il immoral pour un neurochirurgien de prendre ce médicament parce qu'il constitue une «amélioration»? Supposons que quelqu'un que nous aimons ait besoin d'une opération du cerveau et que deux neurochirurgiens soient disponibles. Si l'un disait: «Bien sûr, je prends ce médicament, parce qu'il aide mes patients», et que l'autre réplique: «Non seulement je ne prends pas ce médicament, mais j'utilise aussi des instruments du XIX<sup>e</sup> siècle, parce qu'ils me permettent de mieux déployer ma virtuosité technique», quel chirurgien choisirions-nous tous?» (voir [5], p. 75).

Matthis Synofzik illustre ainsi la distinction entre ces deux types d'activités, celles qui sont valorisées pour elles-mêmes et celles qui le sont pour leur résultat: «Dans les sports, les jeux et en partie dans les arts, les réussites sont valorisées en fonction de la manière dont elles sont réalisées, à savoir en fonction du talent naturel, de l'effort et de la chance. Dans d'autres domaines, on valorise les réussites pour elles-mêmes; ainsi en va-t-il dans bien des domaines scientifiques. Si, par exemple, quelqu'un découvre un médicament contre le cancer, on saluera sa découverte, qu'il ait eu ou non recours à des fortes doses de café ou à du Modafinil» (voir [6], p. 90)<sup>4</sup>. Et il ajoute que, dans bien des domaines de la vie courante, on ne se préoccupe que du résultat; c'est pourquoi si quelqu'un employait tous ses talents et ses efforts pour résoudre de tête des calculs très complexes, on aurait tendance à lui demander pourquoi il n'utilise pas tout simplement une calculatrice.

Lorsqu'on tente d'améliorer une activité qui est valorisée pour elle-même, on doit éviter de choisir de nouveaux moyens qui la priveraient de sa signification, c'est-à-dire qui la dénatureraient, qui en feraient autre chose que ce qu'elle est (sauf si, bien sûr, on veut justement en faire autre chose). Dans les termes utilisés par MacIntyre, on dira que toute activité est caractérisée

4 Cf. aussi Goodmann (voir [3], p.146), qui parle de «process goods» et «outcome goods».

par certains biens internes, et que certaines améliorations pourraient les mettre en péril. Par exemple le jeu d'échecs a pour biens internes certains talents d'analyse, une imagination stratégique et une intensité compétitive unique; toute amélioration qui empêcherait leur mise en œuvre changerait en fait la nature de l'activité [7].

Certains biens visés sont indifférents en ce qui concerne les moyens mis en œuvre pour les produire, d'autres ne le sont pas, cela étant valable qu'ils soient finaux ou instrumentaux, rivaux ou non rivaux. En ce qui concerne le sujet de l'amélioration, la question de la pertinence des moyens a été soulevée surtout à propos des états de la personne et de ses capacités, mettant en jeu des considérations proprement morales. Dans les débats sur cette question, on se trouve souvent devant des positions tranchées et antagonistes: d'un côté une position conservatrice, qui estime que toute amélioration doit être méritée, obtenue par l'effort personnel, et conforme à l'authenticité et à la dignité de la personne, d'un autre côté une position progressiste, parfois démiurgique [8], voire transhumaniste, qui tend à penser que c'est le résultat qui compte seul et que devenir meilleur est en soi conforme à l'authenticité et à la dignité de la personne – contrairement à ce que les conservateurs pensent –, si du moins l'équité est préservée.

### Des critères discutables

Nous passerons assez rapidement sur les critères dont les faiblesses ont été largement signalées par plusieurs auteurs.<sup>5</sup> Ainsi en va-t-il du critère d'atteinte à la dignité humaine. On constate que s'agissant de toutes sortes de questions éthiques controversées – y compris celles qui nous occupent ici – les conservateurs cherchent à faire dire au principe de dignité humaine plus que ce qu'on peut en déduire avec plausibilité. Le concept de dignité fait l'objet d'une inflation rhétorique qui a pu faire dire qu'il s'agissait d'un concept «stupid» [11], ce qui est confondre la cause et l'effet. Car loin d'être absurde, le principe de dignité a une application légitime en droit lorsqu'il s'agit par exemple de condamner des «traitements inhumains et dégradants» au sens de l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme. Peine de mort, torture, conditions de détention indignes, traitements médicaux forcés sans justification de santé publique ... l'actualité nous fournit à jet continu des situations qui mobilisent le principe de dignité d'une manière qui, si elle rencontre toutes sortes de résistances dans les faits, n'est pas spécialement problématique au plan conceptuel. Mais vouloir l'étendre à d'autres situations sans rapport manifeste avec celles que nous venons d'évoquer présuppose une argumentation et un accord sur des enjeux philosophiques qui se situent en amont de la dignité [12]. C'est généralement à ce stade du débat que l'ar-

gumentation se fait clairesemée et que l'accord philosophique fait défaut. Cela, la simple invocation rituelle de la dignité ne saurait le pallier.

La situation est très semblable s'agissant de l'usage normatif du critère du «naturel», un thème encore plus rebattu, si c'est possible, que celui de la dignité. Nous nous permettons de renvoyer à l'argumentation antérieurement développée au sujet de la «vie artificielle» et de son statut moral, une thématique qui soulève des questions très similaires [13, 14]. Pour avoir une idée de l'isomorphisme entre l'évaluation des entités définies comme des vivants artificiels et celle des pratiques d'amélioration artificielle de l'humain, on peut noter que les deux situations posent la question de l'identité ontologique entre le naturel et l'artificiel et que cette identité une fois acquise, la différence morale «naturel/artificiel» perd tout soubassement dans les faits qui pourrait la légitimer. Ceci est le cas de la vie artificielle et donc a fortiori de techniques interventionnelles sur l'être humain qui sont analogues mais dont la portée est beaucoup plus limitée. Mentionnons encore une objection classique qui interprète la distinction naturel/artificiel comme dénotant la différence entre «événements et actions» (voir [15], p. 153), en d'autres termes la différence entre des entités ou processus qui surviennent sans intervention humaine et ceux qui résultent de la mise en œuvre d'une technique. Cette objection n'en est pas une, car elle souligne simplement le fait que la responsabilité morale de l'homme vis-à-vis d'entités vivantes ou de processus biotechnologiques est à la mesure de son implication causale intentionnelle dans leur survenue, ce que personne ne songe à nier, et n'implique aucunement une différence essentielle entre le naturel et l'artificiel. Seule subsiste la différence contingente entre l'artificiel, où l'intervention humaine est avérée et le naturel, d'où elle est (provisoirement) absente. Car le naturel n'est jamais que de l'artificiel en puissance.

Les critères voisins entre eux de la justice et des éventuels effets sociaux indésirables sont *a priori* plus pertinents, car ce sont des questions qu'on peut se poser en principe au sujet de toute innovation technologique. La difficulté est ici que la question de la justice manque de spécificité et conduit à des paradoxes si l'on l'interprète comme légitimant un jugement moral négatif *ex ante*, avant même que l'innovation en question ait été largement déployée dans la société. Ainsi, de nombreuses innovations médicales sont nées dans des conditions moralement ambiguës sans pour autant qu'on en tire argument pour condamner leur utilisation. On peut relever par exemple que la médecine scientifique est en grande partie née dans les immenses salles communes des hôpitaux du XIX<sup>e</sup> siècle, mais que ses avancées trouvaient d'abord à s'appliquer au bénéfice de la minorité qui pouvait se payer des soins médi-

5 Notamment N. Levy [9] et B. Baertschi [10], chap. 6.

caux à domicile, plus que pour soigner les personnes de condition modeste ou franchement misérable sur lesquels les recherches furent faites. Pour prendre un exemple plus récent, notons que la pénicilline, qui a joué un rôle central dans la révolution thérapeutique du XX<sup>e</sup> siècle, a d'abord été une découverte relevant de la recherche fondamentale. Cependant, son développement en un médicament susceptible d'être produit en quantités industrielles et administré facilement doit tout à l'effort de guerre des Alliés pendant la Seconde guerre mondiale et il est clair que les membres des forces armées avaient la priorité dans l'accès à cet antibiotique. Mais personne ne peut sérieusement prétendre que ce contexte initialement martial et discriminatoire frappe d'un opprobre définitif ce médicament qui reste essentiel aujourd'hui. De plus, le contexte moralement discutable qui a éventuellement présidé à l'apparition d'une méthode d'amélioration ne nous empêche en rien de créer un cadre désormais équitable pour la mise en œuvre de ladite amélioration.

On admettra donc qu'une technologie d'amélioration ne porte pas nécessairement la marque de ses origines, même infamantes. Il reste toutefois qu'elle est susceptible d'avoir des conséquences néfastes. En effet, si telle ou telle technologie d'amélioration engendrait effectivement des effets indésirables en termes d'éthique sociale et que cela relevait du constat indiscutable et non de la spéculation, la critique de cette technologie conserverait toute sa pertinence. Cependant, l'ambition de la critique conservatrice des améliorations «démurgiques» est en général de faire valoir des interdits préventifs, qui interviendraient avant que de telles infractions à l'ordre naturel ou social aient déployé leurs effets au point où ceux-ci seraient évidents (on pense entre autres à *l'heuristique de la peur* de Hans Jonas). Si cette critique se bornait à émettre un jugement négatif sur des dommages que, par hypothèse, chacun pourrait vérifier, elle ne se distinguerait en rien de la position libérale. Mais elle serait du même coup impuissante à délégitimer des développements technologiques qui relèvent plus souvent du futur possible que du présent, ou qui, sous leur forme actuelle, n'ont pas d'effets massifs largement reconnus comme négatifs. C'est dans cette volonté anticipatrice, voire prophétique, que réside la force rhétorique de la critique conservatrice, mais c'est aussi son talon d'Achille sur le plan conceptuel. Notons encore que conservateurs et libéraux dans ce genre de controverses ne diffèrent pas obligatoirement sur ce qu'ils jugent être constitutif d'un dommage social. Ce qui distingue les premiers des seconds est plutôt un *a priori* théorique qui donne un très grand poids à des risques même très hypothétiques d'effets sociaux néfastes.

Evoquons encore brièvement le critère du mérite, qui n'est pas négligeable en soi mais dont la portée est somme toute limitée. Les controverses entourant le dopage sportif le montrent bien. L'argument le plus fort est celui de la tricherie, qui consiste à violer les règles

d'un sport (ou d'un jeu compétitif comme le jeu d'échecs) pour obtenir un avantage – par définition immérité – sur un adversaire visant comme lui le bien rival par excellence qu'est la victoire. Mais cet argument est impuissant à condamner des pratiques dopantes qui seraient consensuelles, transparentes et intégreraient l'ensemble de règles qui définissent une discipline sportive donnée, quitte à mettre en place une version «bio» de la même discipline pour séduire la partie du public qui désapprouve fortement le dopage [16]. C'est pourquoi, comme on l'a vu, les autorités sportives ajoutent «l'esprit du sport» (une notion notoirement difficile à cerner) comme seconde légitimation de la lutte anti-dopage. Dans un registre plus proche de l'éthique médicale, le mérite personnel est largement rejeté comme critère gouvernant l'accès à des traitements et les cas connus où une notion de «mérite social» a pu entrer dans les critères déterminant l'accès à des ressources médicales limitées sont considérés comme l'exemple même de ce qu'il ne faut pas faire.<sup>6</sup> L'idée que le citoyen ne puisse exercer son droit aux soins de santé que s'il est moralement «correct» nous répugne à juste titre. Cette répugnance ne devrait pas s'estomper pour les améliorations, surtout celles qui se situent dans le prolongement de la démarche thérapeutique (comme par exemple un médicament qui nous redonnerait notre mémoire de vingt ans)<sup>7</sup>.

On a évoqué plus haut un autre argument, dû à MacIntyre, selon lequel une activité implique des biens internes potentiellement vulnérables à un changement, fût-il améliorateur. Cependant, les exemples qui viennent immédiatement à l'esprit sont très atypiques. Des sports compétitifs cérébraux comme le jeu d'échecs et le jeu de go sont caractérisés par un très petit nombre de règles et celles-ci sont telles que si l'on en change une seule, si peu que ce soit, le jeu change massivement d'allure et perd une grande partie de son intérêt. Vraisemblablement, si ces jeux existent sous la forme qui est la leur depuis des siècles, c'est parce qu'au cours de leur évolution ils ont atteint un état «optimal» au sens où l'entendent les économistes, c'est-à-dire que le moindre changement dégrade notablement l'intérêt du jeu pour les joueurs et les spectateurs, en en faisant un jeu trivial dont on aurait vite fait le tour. Beaucoup de sports sont à cet égard plus flexibles et on sait à quel point les règles des sports d'équipe ont régulièrement changé, souvent pour des raisons commerciales étrangères au sport lui-même, comme la nécessité de ménager des pauses publicitaires dans les retransmissions télévisées.

6 On pense à l'attribution des traitements de dialyse rénale tout au début de leur mise au point grâce à l'invention du *Scribner shunt* en 1962 [17].

7 L'argument contre la pertinence du mérite vaut *a fortiori* contre le critère de l'effort (seuls les biens acquis par un effort personnel et particulier seraient mérités).

## Le critère de l'authenticité

Venons-en enfin au critère de l'authenticité, qui est certainement le plus intéressant, vu qu'il s'agit d'une notion d'une grande richesse philosophique et qui s'inscrit dans plusieurs traditions de pensée. Écartons en préambule un malentendu possible, car on pourrait se demander si le critère d'authenticité n'est pas tautologiquement invoqué dans le titre de cet article. Une «amélioration véritable» n'est-elle pas par définition une «authentique amélioration»? Certes, mais là n'est pas la question, puisque par «authenticité», on se réfère ici à une valeur qui s'attache aux *personnes* et non au processus de l'amélioration. L'authenticité joue un rôle important chez certains philosophes existentialistes et chez les psychologues. Elle désigne, en gros, l'attitude consistant à vivre en accord avec son «moi profond» ou (ce qui ne revient pas forcément au même) avec un projet de vie informé par une conception de la vie bonne à laquelle on adhère du fait de sa validité générale. Une telle conception est au centre des débats de philosophie politique autour de l'œuvre de Charles Taylor et de sa critique de la «neutralité du libéralisme», c'est-à-dire de son opposition à la théorie libérale de la politique, dans la mesure où celle-ci devrait nécessairement s'abstenir de prendre parti sur telle ou telle conception de la vie bonne [18]. Bien que la thématique des améliorations biotechnologiques ne soit pas au cœur de ces débats, il semble bien que les adversaires des pratiques d'amélioration mobilisent souvent un idéal d'authenticité qui met en avant une notion substantielle «épaisse» de ce qu'est l'épanouissement de l'être humain [19]. Les partisans des améliorations biotechnologiques rétorquent que les technologies amélioratrices peuvent justement représenter des moyens d'atteindre un moi «authentique», libéré des entraves et des limites biopsychologiques de ce qu'il est convenu d'appeler la condition humaine. Comme le note Erik Parens, adversaires et partisans se réfèrent tous deux à une forme d'authenticité, mais ce n'est évidemment pas la même [20].

On peut se demander si cette controverse ne recouvre pas en bonne partie celle que Ruwen Ogien décrit comme une opposition entre éthiques maximalistes et minimalistes [21]. En effet, on pourrait arguer qu'une amélioration qui est désirée de façon intense et durable par une personne est par là même conforme à son authenticité en ce sens qu'elle tire nécessairement son origine de l'identité de cette personne, des désirs, jugements, capacités et émotions qui en sont caractéristiques. Dans cette optique, une amélioration doit passer un test à seuil bas pour être dite véritable ou légitime. Pour peu qu'elle s'intègre dans les projets de vie durables d'un individu et qu'elle ne relève ni du caprice passager, ni de la maladie mentale, ni du lavage de cerveau, il n'y a rien à y redire. Une société libérale ne devrait pas l'empêcher, sauf si elle porte atteinte à un enjeu collectif prépondérant, si par exemple elle im-

plique une conduite criminelle, cause un dommage ou un risque pour d'autres personnes ou encore qu'elle porte sur des biens rivaux pour lesquels des considérations d'équité deviennent pertinentes.

Au contraire, l'authenticité revendiquée par les conservateurs «maximalistes» met en avant un idéal moral perfectionniste, qui reflète une conception de la vie bonne et de l'épanouissement humain à la fois englobante et détaillée et dont le prototype est représenté, dans les débats actuels, par l'idéal de vie proposé par les différentes religions.<sup>8</sup> Dans ce contexte, pour être véritable et légitime, une amélioration doit passer un test bien plus exigeant, à savoir un examen de sa conformité à un tel idéal particulier. Pour taxer une amélioration d'inauthentique, la question de savoir si la personne fait erreur sur l'objet de son désir est secondaire. En effet, pour les conservateurs maximalistes, on peut avoir tort en désirant une amélioration pour raison de non-conformité de cette amélioration avec l'idéal de vie supposé le meilleur, et non simplement parce qu'on serait dans l'erreur quant à la nature de son propre désir.

Nous ne trancherons pas ici une controverse aux ramifications très complexes, et nous ne nous prononcerons pas sur la plausibilité des idéaux de vie concrets souvent associés de nos jours à des conservatismes méfiants vis-à-vis des pratiques d'améliorations biotechnologiques appliquées à l'homme. Nous nous contenterons d'évoquer deux difficultés qui affectent la conception «épaisse» de l'authenticité et nous rendent sceptiques quant à une notion d'authenticité présentée comme universellement valide et normative qui irait au-delà du concept libéral d'autonomie. Pour illustrer la première, nous utiliserons un exemple avancé par Erik Parens dans le contexte des améliorations pharmacologiques ayant trait à la sexualité [20]. Partant de l'affirmation (dont nous n'examinerons pas la validité ici) qu'un Viagra au féminin ne devrait pas se limiter à résoudre un simple problème de «plomberie» comme c'est le cas chez les hommes, mais devrait amplifier, voire créer *ex nihilo*, un sentiment d'intimité, préalable nécessaire du désir, Parens soutient que même le partisan le plus résolu des améliorations biotechnologiques devrait admettre qu'une solution pharmacologique de cette sorte serait «troublante» et que le sentiment d'intimité ainsi créé artificiellement ne saurait avoir la même qualité morale que celui qui résulterait d'une intimité «authentique». La faiblesse de cet argument est qu'il n'en est pas un, il s'agit seulement d'une affirmation apodictique supposée se référer à une intuition dont on pense qu'elle est largement partagée (peut-être avec raison, mais là n'est pas la question). C'est la forme que prend généralement la défense

<sup>8</sup> On peut le regretter, car il existe une tradition philosophique perfectionniste, d'origine aristotélicienne, qui a développé des outils conceptuels bien plus sophistiqués.

opposée par les conservateurs face à une amélioration controversée: montrer du doigt une expérience humaine supposée universelle et axiomatiquement préférable à un artifice, et/ou désigner un idéal de vie dans lequel l'artifice en question est axiomatiquement inférieur, médiocre ou immoral. L'interlocuteur n'est pas invité à adhérer à un raisonnement mais plutôt à partager une intuition privilégiée.

La seconde difficulté tient à la logique inhérente au progrès biotechnologique dans une société libérale. Dès lors qu'une innovation apparaît sur la scène et qu'un public suffisamment nombreux en prend conscience et a les moyens de l'adopter, de la refuser ou d'y être indifférent, c'est le principe d'autonomie qui s'impose. La conformité ou non de cette innovation à telle ou telle conception de la vie bonne et de l'épanouissement humain n'est pas un critère normatif habilité à contraindre les choix des personnes de l'extérieur. Du fait de leur autonomie, ce sont *les personnes elles-mêmes*, qui vont, de façon plus ou moins réfléchie, mettre en rapport l'amélioration proposée et la conception «épaisse» de l'authenticité à laquelle elles adhèrent éventuellement. En définitive, les divers idéaux que les hommes défendent au nom de l'authenticité ressemblent aux innovations en matière d'amélioration. Chacun d'entre nous est libre de s'y intéresser ou non, d'y adhérer ou non et c'est pourquoi le principe d'autonomie est, dans la conception libérale, antérieur à toute idée d'authenticité.

Tant que certaines limitations psychobiologiques à nos capacités et à notre champ d'action sont insurmontables, nous pouvons décréter qu'elles font partie de la nature humaine. Mais dès lors qu'une possibilité concrète de surmonter ces limites apparaît, ces limites deviennent contingentes et en quelque sorte extérieures à notre nature. Le choix de les rejeter ou de les adopter devient nôtre. Mais du même coup, une limite plus fondamentale de notre autonomie est mise en évidence. Nous n'avons pas la liberté de faire comme si l'innovation n'avait pas eu lieu et que la limite que nous tenons pour naturelle continue de l'être. Sauf à faire des choix de vie radicaux, de prendre congé de la modernité et de nous faire ermite, ou encore de nous mentir à nous-mêmes. Face au progrès des améliorations envisageables, l'homme a le choix, mais il n'a pas le choix de ne pas avoir le choix.

#### Conflit d'intérêts:

aucun des auteurs n'a de conflit d'intérêts à déclarer.

## Abstract

### What is a true enhancement?

Human beings have always attempted to better themselves. Learning, teaching, moral dressage, and medicine have long been the main tools used for this purpose. Biotechnological and pharmacological means have recently been added to this list. This raised questions about the legitimacy of these new resources. Assessing this, however, requires us first to ask what a true enhancement is. To address this question, we outline several necessary conceptual distinctions regarding the type of enhancement, its subject (persons and their capacities), and its object (the enhanced good). We then examine different criteria that have been proposed to determine what constitutes a true and legitimate enhancement, such as merit, naturalness, equity, and authenticity. Only the latter seems to us somewhat relevant.

## Zusammenfassung

### Worin besteht eine echte Verbesserung?

Stets hat der Mensch versucht, sich zu verbessern und zu steigern. Lehre, Erziehung, moralische Dressur und Medizin waren lange Zeit die wichtigsten Mittel, um dieses Ziel zu erreichen. Neuerdings wurde diese Liste durch die Biotechnologie und Pharmakologie ergänzt. Damit stellt sich die Frage, ob die Anwendung dieser neuen Mittel legitim sei. Um dies beurteilen zu können, muss zunächst einmal geklärt werden, worin überhaupt eine echte Verbesserung bestehen würde. Dies setzt wiederum einige konzeptionelle Unterscheidungen hinsichtlich möglicher Typen der Verbesserung voraus, und zwar sowohl bezüglich deren Subjekt (die Person und ihre Fähigkeiten) als auch deren Objekt (das Gut, das verbessert wird). Im Anschluss an diese Unterscheidungen untersuchen wir einige Kriterien, die vorgeschlagen werden, um festzulegen, worin eine echte und legitime Verbesserung bestünde. Dabei gehen wir auf den möglichen Gewinn, den natürlichen Charakter, die Angemessenheit und die Authentizität von Massnahmen ein. Uns scheint ausschliesslich das letztgenannte Kriterium stichhaltig zu sein.

#### Correspondance

Bernard Baertschi  
Centre médical universitaire  
1, rue Michel-Servet  
CH-1211 Genève 4

e-mail: Bernard.Baertschi@unige.ch

Réception du manuscrit: 19.11.2010  
Réception des révisions: 03.01.2011  
Acceptation: 10.01.2011

---

**Références**

1. Aristote. *Ethique à Nicomaque*. Paris: Vrin; 1987.
2. Arbeau T. *Orchésographie*. Paris: T. Vieweg; 1888.
3. Goodman R. Cognitive enhancement, cheating, and accomplishment. *Kennedy Inst Ethics J* 2010;2:146.
4. Sparrow R. Better than men? Sex and the therapy/enhancement distinction. *Kennedy Inst Ethics J*. 2010;10:136.
5. Ackerman S. *Hard Science, Hard Choices*. New York: Dana Foundation; 2006.
6. Synofzik M. Ethically justified, clinically applicable criteria for physician decision-making in psychopharmacological enhancement. *Neuroethics*. 2009;2:90.
7. MacIntyre A. *Après la vertu*. Paris: PUF; 1984. Ch. 14.
8. Mauron A. Homo faber sui: quelques questions d'éthique démiurgique. In: Missa JN, Perbal L, éditeurs. «Enhancement». *Ethique et philosophie de la médecine d'amélioration*. Paris: Vrin; 2009. p. 203–20.
9. Levy N. *Neuroethics*. Cambridge: CUP; 2007.
10. Baertschi B. *La neuroéthique*. Paris: La Découverte; 2009. ch. 6.
11. Pinker S. The stupidity of dignity. *The New Republic*. 2008 mai 8.
12. Baertschi B. *Enquête philosophique sur la dignité*. Genève: Labor & Fides; 2005. ch. 4–6.
13. Baertschi B. *La vie artificielle: le statut des êtres vivants artificiels*. Berne: OFCL; 2009.
14. Birnbacher D. *Natürlichkeit*. Berlin: De Gruyter; 2006.
15. Van Willigenburg T. Philosophical reflection on bioethics and limits. In: Düwell M, Rehmann-Sutter C, Mieth D, editors. *The contingent nature of life*. Berlin: Springer; 2008.
16. Kayser B, Mauron A, Miah A. Current anti-doping policy: a critical appraisal. *BMC Med Ethics*. 2007;8:2.
17. Lenzer J. *Belding* Scribner. *BMJ*. 2003;327(7407).
18. Taylor C. *The ethics of authenticity*. Cambridge (Mass.): Harvard University Press; 1991.
19. Kass LR. Foreword to *beyond therapy: biotechnology and the pursuit of happiness*. Washington: President's Council on Bioethics; 2003.
20. Parens E. Authenticity and ambivalence: toward understanding the enhancement debate. *Hastings Center Report* 2005;35/3:34–41.
21. Ogien R. *L'éthique aujourd'hui. Maximalistes et minimalistes*. Paris: Gallimard; 2007.